



**Département du Pas-de-Calais**

**Arrondissement d'Arras**

**Communauté de Communes du Sud-Artois**

**Commune de Sailly-au-Bois**



**Communiqué du SMAV : Trions, trions bien**

**Attention aux erreurs de tri**

Le SMAV (Syndicat Mixte Artois Valorisation) nous informe que les médiateurs du tri intensifient leurs actions de sensibilisation aux gestes de tri sur le territoire en procédant, entre autres, à des contrôles de qualité du contenu des bacs. Vous trouverez ci-joints les documents susceptibles d'être apposés sur vos poubelles à l'issue de leur inventaire. Soyons donc respectueux des consignes de Tri qui nous sont communiquées par le SMAV...notre Environnement le mérite

Le tri des déchets permet leur valorisation. Mais celle-ci est différente pour chacun d'eux. Les erreurs peuvent impacter le bon déroulement du processus. Pour vous aider dans votre geste des mémos tri ainsi que le guide de tri sont à votre disposition. Lors de la collecte, nos équipes peuvent accrocher une cravate d'avertissement ou de refus pour signaler les erreurs de tri. Celle-ci leur permet d'indiquer les erreurs constatées afin de vous aider dans votre démarche. En cas de refus de collecte de votre bac, celui-ci sera collecté lors de la collecte suivante une fois les indésirables retirés.

Si votre bac a été détérioré, contactez le numéro vert **0800 62 10 62**, gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, et de 13h30 à 18h

# FÉLICITATIONS !

Votre conteneur a été contrôlé de façon aléatoire ce jour et aucune erreur de tri n'a été constatée.

Grâce à vos efforts, 10 000 T de papiers et d'emballages sont triés et recyclés, chaque année sur le territoire du SMAV.

Quel devenir pour ces matières ?



# AVERTISSEMENT ERREUR DE TRI

Lors d'un contrôle de votre conteneur, nous avons constaté des erreurs de tri. Nous l'avons néanmoins collecté mais tenons à vous en informer afin de vous éviter un éventuel refus de collecte lors des prochains passages.

## Les erreurs constatées :

- A1 emballages souillés ou gras
- A2 pots de yaourt, de crème fraîche
- A3 polystyrène
- A4 barquettes alimentaires
- A5 films et sachets en plastique
- A6 pots et barquettes de fleurs
- A7 papier peint
- A8 couches, lingettes, mouchoirs, essuie-tout
- A9 déchets alimentaires
- A10 déchets de salle de bain
- A11 déchets placés en sac



DÉCHÈTERIE

- B1 tout venant (jouets, mobilier...)
- B2 textile
- B3 végétaux
- B4 gravats
- B5 déchets dangereux
- B6 bois - cageotte
- C1 verre : bouteilles, pots, bocaux
- D1 autre : .....
- E1 votre bac a été détérioré, les remplacements ou réparations sont gratuits, contactez le [N°Vert 0 800 62 10 62](tel:0800621062)

APRÈS DÉTÉRIORÉ RÉPARATIONS

# REFUS DE COLLECTE ERREUR DE TRI

Votre conteneur n'a pas pu être collecté parce qu'il contient des erreurs de tri. Il pourra être collecté lors de prochaine tournée, une fois les indésirables retirés.

## Les erreurs constatées :

- A1 emballages souillés ou gras
- A2 pots de yaourt, de crème fraîche
- A3 polystyrène
- A4 barquettes alimentaires
- A5 films et sachets en plastique
- A6 pots et barquettes de fleurs
- A7 papier peint
- A8 couches, lingettes, mouchoirs, essuie-tout
- A9 déchets alimentaires
- A10 déchets de salle de bain
- A11 déchets placés en sac



DÉCHÈTERIE

- B1 tout venant (jouets, mobilier...)
- B2 textile
- B3 végétaux
- B4 gravats
- B5 déchets dangereux
- B6 bois - cageotte
- C1 verre : bouteilles, pots, bocaux
- D1 autre : .....
- E1 votre bac a été détérioré, les remplacements ou réparations sont gratuits, contactez le [N°Vert 0 800 62 10 62](tel:0800621062)

APRÈS DÉTÉRIORÉ RÉPARATIONS